

Le Réveil

Journal communautaire de Saint-Fabien-de-Panet

Volume 47 n°1

septembre 2026

Le Réveil

199B, rue Bilodeau
Saint-Fabien-de-Panet
G0R 2J0

Tél.: 249-8373

Courriel :
info@journal-le-reveil.com

Site Web :
journal-le-reveil.com
Version PDF du journal disponible

Sommaire

Rubrique pastorale 3
Nouvelles du Village..... 5
Bienvenue à l'abbé Jacques Harvey.. 7
La Providence existe encore..... 9
Municipalité 11-17
Jeunes Lecteurs .....
- Terrain de jeux du Sud..... 18
- Activités de l'été 19-21
Municipalité 23-27
Réflexion..... 31
Concours de fleurs..... 33
Chronique mortelle..... 35
Veilleurs 35
Carnet de Claire-Hélène..... 37
Notre communauté..... 38
Coin des annonceurs 39
Calendrier 40

Bonne lecture

Parution: **Mensuel**

Tirage: **545 exemplaires**

Distribution: **Gratuit**

Territoire: **Saint-Fabien-de-Panet**

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec, 3e trimestre 2026

Le Réveil se garde toujours le privilège de modifier ou écourter certains textes ou encore de refuser de publier des articles pouvant poser préjudice.

CONSEIL ADMINISTRATIF

Suzanne Fortier, présidente 249-2772
Huguette Noël, vice-prés. 249-2633
Céline Lemelin, trésorière 249-8373
Francine Marceau 249-2023
Pierrette Leclerc (418) 371-1241
Alice Lenoir, secrétaire, par courriel à info@journal-le-reveil.com

Tirage Certifié AMECQ

COÛT DES PUBLICITÉS

Petite annonce	2,00$/mois
¼ page	8,00$/mois
½ page	12,00$/mois
¾ page	16,00$/mois
1 page	20,00$/mois

Lorsqu'il y a plus de trois (3) items par petite annonce, des frais de 0,50¢ par item supplémentaire seront ajoutés au prix de départ.

COÛT ABONNEMENT

Carte de membre	5,00$/année
Carte d'affaires	25,00$/année
Abonnement extérieur	35,00$/année

Culture et Communications Québec

La prochaine parution du journal Le Réveil aura lieu le

7 octobre 2026

La date limite pour remettre vos articles est le

21 septembre 2026

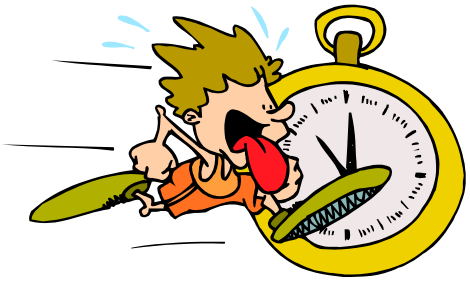

N'oubliez pas que toutes vos idées de textes, photos, poèmes ou projets ont leur place dans Le Réveil. Quelle fierté de vous compter parmi nos collaborateurs de contenu!

Envoyez vos idées et suggestions à **info@journal-le-reveil.com**

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

L'information locale existe parce que vous y croyez

Un grand merci à Madame Gisèle Thibodeau pour ses photos qui embellissent Le Réveil au fil des pages.



Rubrique pastorale

Horaire des messes : Septembre 2026

Mardi, 1 septembre	**14h00**	**St-Fabien**	**Habitations**
Dimanche, 6 septembre	11h00	Lac Frontière	À l'Ôtel "église"
Lundi, 7 septembre	**10h00**	**St-Fabien**	**Local des Fermières**
Dimanche, 13 septembre	10h30	Ste-Lucie	À l'église
Mardi, 15 septembre	**14h00**	**St-Fabien**	**Habitations**
Jeudi, 17 septembre	**14h00**	**St-Fabien**	**CHSLD**
Dimanche, 20 septembre	10h30	Saint-Just	À l'église
Dimanche, 27 septembre	**10h30**	**Saint-Fabien**	**À l'église**

Horaire sujet à changement

- Priorité aux annonces faites au feuillet paroissial

Bienvenue à l'abbé Jacques Harvey que plusieurs d'entre vous ont déjà rencontré, et dont vous pouvez retrouver la présentation à la page 7.

Méchoui porc et poulet, le 19 septembre 2026 dès 17h30 à la salle communautaire de St-Fabien-de-Panet au profit de la Fabrique. Il n'y aura pas de billets à vendre à l'entrée pour le souper, les cartes sont vendues à l'avance et sont limitées à 125 personnes. Vous pourrez par contre vous présenter pour la soirée qui débute à 20h au coût de 12$ par personne. (Voir l'invitation à la page 4).

Tous les billets ont été vendus pour le souper. Merci énormément.

Les profits de cette activité sont utilisés pour les réparations extérieures de l'église. Vous avez sûrement remarqué l'avancement des travaux depuis le début de l'été; la peinture des murs est terminée et les portes devant l'église ont subi une belle transformation. Un grand merci à tout ceux qui ont participé à cette belle réussite!

Heures habituelles d'ouverture du bureau

Mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 15h

S.V.P. téléphonez au 418 249-8373 avant de vous rendre au bureau au cas où je serais absente

MÉCHOUI & Soirée dansante

SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2026



Salle communautaire de St-Fabien-de-Panet

213, rue de la Salle

Venez partager un bon repas
et poursuivre la soirée
sur la piste de danse!

Animation musicale

DUO TANDEM

(Francine et Mario Picard)

PRIX D'ENTRÉE

SOUPER ET SOIRÉE

Adultes	30 $
6 à 12 ans	18 $
0 à 5 ans	GRATUIT

SOIRÉE SEULEMENT

12 $

Venez danser et vous amuser dans une ambiance chaleureuse!

BILLETS EN VENTE
auprès des marguilliers
et au secrétariat de la Fabrique

POUR INFORMATION
418 249-8373

Une belle occasion de se retrouver, de bien manger et de danser!

Nouvelles du village



Le Club Âge d'Or Panet / Fadoq

<u>Danse</u>, de 13h30 à 16h30 à partir du 4 octobre
(premier dimanche du mois) - salle communautaire
Musique avec le duo Charles et Diane.

<u>Cartes de l'Âge d'or</u>, tous les jeudis à 19h à partir du 10 septembre au bureau municipal.

La Popote

Jeudi 10 septembre à partir de 11h30 (deuxième jeudi du mois) - salle communautaire
Prix du repas : 7 $
<u>Pour les repas à emporter, il faut réserver avant 11h (418-249-4472)</u>.

Le Comptoir (friperie) - **<u>tous les jeudis de 13h à 15h (derrière l'église)</u>**

En cas de demande spéciale, merci d'appeler Suzanne au 249-2772.

Le Cercle des fermières - **<u>le 2e mercredi du mois dès 13h (sous la sacristie)</u>**

La bibliothèque municipale - FABIOTHÈQUE

Tous les mercredis soirs, de 18 à 20h, au 199-B rue Bilodeau (Château d'eau).
Un nouvel arrivage de livres du réseau BIBLIO est attendu le 28 septembre !


Bibliothèque municipale
de Saint-Fabien-de-Panet

Les Ami·e·s de Panet - Livraison épicerie



vous offrent le service de livraison d'épicerie à votre domicile. Vous avez des intérêts pour le service, il suffit de donner votre nom et la livraison se fera le **lundi** et le **vendredi** de chaque semaine au début de l'après-midi.

Si cela vous intéresse, inscrivez-vous au **418 249-2941**
Lorraine Lemelin

Élections provinciales 2026



Votez le 5 octobre
de 9 h 30 à 20 h

Où et quand voter ?

Consultez la carte de rappel jaune reçue par la poste ou rendez-vous au **electionsquebec.qc.ca/ouvoter**.

Vous n'êtes pas disponible le jour du vote ?
Votez par anticipation le 27 et le 28 septembre de 9 h 30 à 20 h.

electionsquebec.qc.ca | **1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846)**

Pour voter

- Vous devez être inscrit ou inscrite sur la liste électorale et votre adresse doit être à jour. Vérifiez au **electionsquebec.qc.ca/verifier**.
- Vous devez apporter une pièce d'identité (permis de conduire, carte d'assurance maladie, passeport canadien, etc.).

Votre circonscription a peut-être changé.
Vérifiez sur la nouvelle carte électorale au **electionsquebec.qc.ca/trouvercirconscription**.





Amenez vos enfants voter avec vous !

Initiez vos enfants à la démocratie grâce aux petits bureaux de vote. Découvrez la question qui leur sera posée au **electionsquebec.qc.ca/petitsbureaux**.

Tous les lieux de vote par anticipation sont accessibles ; le 5 octobre, la majorité le sont aussi. Consultez les critères d'accessibilité de chaque lieu au **electionsquebec.qc.ca/ou-quand-voter**.

Si votre lieu de vote ne répond pas à vos besoins, demandez l'autorisation de voter ailleurs à votre directrice ou directeur du scrutin.

Le 5 octobre, on exerce notre droit de vote

élections Québec

Votre ferme maraîchère locale

Légumes, fines herbes, fruits, fleurs, oeufs, produit de notre terroir et sirop d'érable cultivés sans produits chimiques.

60 rang St-Jean-Baptiste, St-Fabien-de-Panet, Qc. Tel: 418-408-0084
Courriel: fermeflancsud@cisk.ca , Facebook: LaFermeFlancSud



Kiosque libre-service ouvert pour la saison 2026
* Avril: Sirop d'érable pur récolté et bouilli sur place.
* Mai: À la serre, plants de légumes, fleurs et fruitiers pour vos jardins.
* Juin à novembre: 60 variétés de fruits et de légumes de saison. Fleurs et bouquets sur demande.
* Avril à novembre: Les produits transformés issus de notre terroir et des oeufs frais.

Disponibles au Dépanneur du Pied de la côte, 151, rue Principale E St-Fabien-de-Panet:
* Croissants, muffins, biscuits et beignets frais du jour, du lundi au samedi.

Bienvenue à l'abbé Jacques Harvey

Bonjour à vous résidents et résidentes de Saint-Fabien-de-Panet et d'ailleurs. Étant arrivé depuis le 1er août dernier, comme prêtre pour les huit paroisses du secteur, on m'a demandé de me présenter.

Voici en quelques mots une brève présentation de qui je suis. Je suis né en 1957 à Cap-de-la-Madeleine avant que ça ne devienne Trois-Rivières avec la fusion. Étant petit, je demeurais tout près du sanctuaire marial de Notre-Dame-du-Cap, lieu de pèlerinage international; on y allait à pied. Il y a cinquante ans, j'entrais dans l'Institut Voluntas Dei pour devenir prêtre. J'ai été ordonné en 1984 et suis parti travailler en Abitibi où j'ai œuvré pendant 20 ans. En 2004, je suis revenu à Trois-Rivières pour travailler comme responsable de l'œuvre des Missions et des Vocations de mon Institut. Durant ce temps, j'ai pu travailler comme aumônier militaire à la réserve du 12e Régiment Blindé de Trois-Rivières, puis dans une résidence faisant partie de l'arche de Jean Vanier. En 2014, à la demande de Monseigneur Moreau auprès des autorités de mon Institut, je suis arrivé pour travailler dans le secteur est de notre diocèse. J'étais alors prêtre modérateur des six paroisses du Transcontinental, à la limite sud-est du diocèse. Après le "Tournant Missionnaire", je suis devenu prêtre équipier de la région est . Nous aurons certainement l'occasion de nous connaître plus avec le temps.

N'hésitez pas à communiquer avec moi pour en savoir plus.

Jacques Harvey ptre I.V.Dei



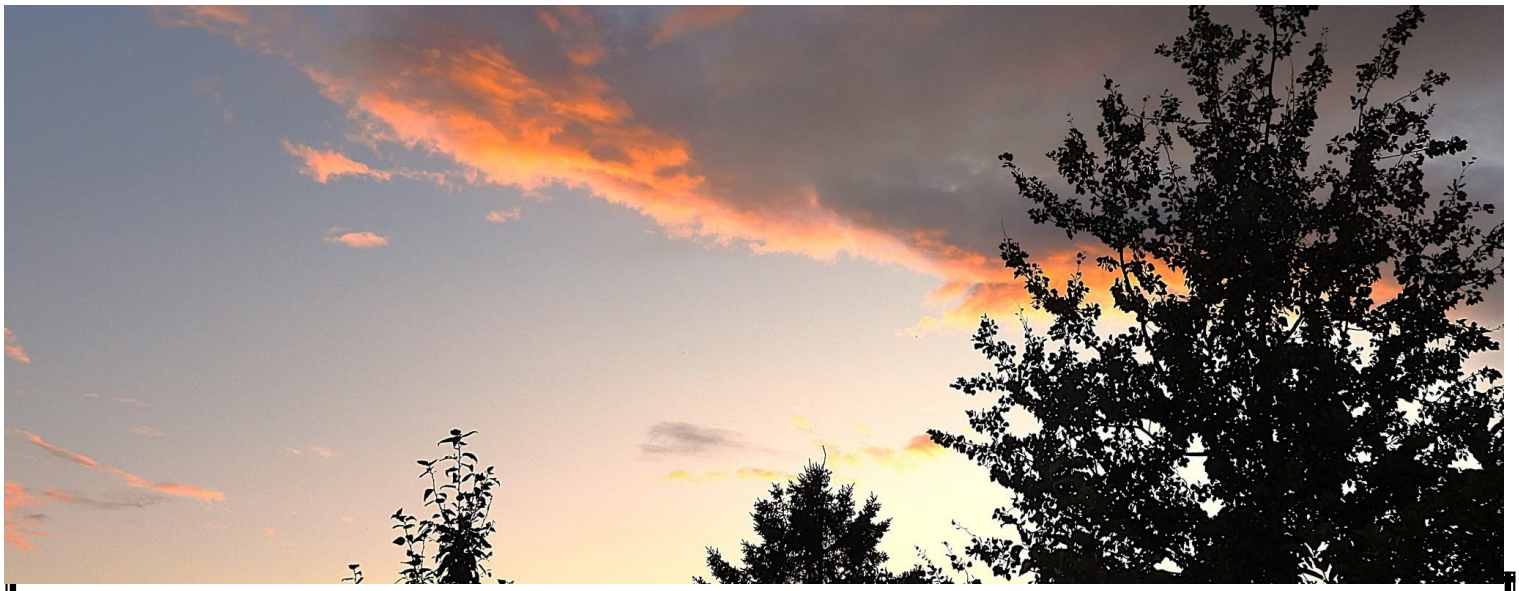

REMORQUAGE RECYCLAGE
GILLES & MARC NICOLAS
Tél.: 249-8911



Un conteneur à votre disposition

25 Principale Ouest

pour vos vieux appareils électroménagers
(aucun achat).

Service de
REMORQUAGE
24hres

A C H A T F E R R A I L L E
Carcasse d'auto - Batterie - etc...

Vente de pneus usagés
Vente de pièces usagées
et neuves sur commande

Recyclage
Remorquage

9276-4992 QUÉBEC INC.
Licence #78448

25, Principale Ouest
Saint-Fabien-de-Panet (Québec) G0R 2J0
Gilles Nicolas: 418 249-8911
Marc Nicolas: 418 291-2615

La Providence existe encore



Quand vous circulez dans notre coin de pays, que vous veniez du nord, du sud, de l'est ou de l'ouest, vous voyez le clocher de notre église qui s'élève au cœur de notre village.

Si vous vous êtes arrêtés, vous avez certainement remarqué que notre église avait besoin d'être rénovée.

Je voudrais souligner le travail important réalisé par monsieur Jean-Guy Lamontagne et monsieur Raynald Chabot. Ils ont mis leurs talents, leur savoir-faire et leur persévérance au service de notre église. C'est une cure de remise à neuf et de beauté qu'ils ont entrepris de réaliser. Vous avez été les mains de la Providence dans notre paroisse.

J'ai fait plusieurs fois le tour de l'église lorsque j'avais à sortir pour constater d'une fois à l'autre les grandes évolutions des travaux.

Je veux vous témoigner la reconnaissance de tous les paroissiens qui apprécient tout ce que vous avez réalisé. Nous avons eu la chance de bénéficier de votre savoir, de votre compétence et de persévérance pour réaliser ces travaux.

C'est tellement important l'implication des paroissiens dans une paroisse. C'est l'ensemble de ce qui se réalise dans un milieu de vie qui en assure le dynamisme. Nous avons besoin des talents de chacune des personnes qui vivent chez nous pour faire rayonner notre paroisse.

Lorraine Lapointe

PRÉVOSTECH

Électricité | Climatisation-Chauffage | Réfrigération

418 249-2200

Corporation des maîtres électriciens du Québec

RBQ : 5796-2458-01

THERMOPOMPE

Vente, installation, réparation et entretien

Soumission gratuite

Situé à Saint-Fabien-de-Panet

administration@prevostech.ca

www.prevostech.ca

Marc-André et Maxime Prévost, Propriétaires

Suivez-nous sur facebook

Concessionnaire agréé de :

MITSUBISHI ELECTRIC
Chauffage et Climatisation

TOSOT

TEMPSTAR

Affaires municipales - Séance ordinaire du 4 mai 2026 (1/4)

Avertissement - Dans le journal, les procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.

Résolution de régularisation exceptionnelle - aide financière antérieure à la construction résidentielle

La résolution no 26-04-69 a été adoptée le 7 avril 2026, avec pour objet d'accorder une compensation financière au bénéfice du matricule 2870 460109 suivant la fin des activités de la Société de développement de Saint-Fabien-de-Panet, pour régulariser la situation de façon exceptionnelle. À la suite de l'adoption de cette résolution, l'administration municipale a obtenu des informations supplémentaires relativement aux compétences municipales en la matière. Pour corriger cette situation, la mairesse a refusé de signer et d'approuver ladite résolution, apposant ainsi son « veto » relativement à cette décision, conformément au paragraphe 3o de l'article 142 du Code municipal. La directrice générale et greffière-trésorière par intérim doit, conformément à la loi, soumettre à nouveau cette résolution à la considération du conseil lors de la présente séance. Les membres du conseil ne désirent pas approuver de nouveau ladite résolution étant donné son invalidité.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents DE NE PAS APPROUVER la résolution no 26-04-69 ayant pour objet d'accorder une compensation financière au bénéfice du matricule 2870 460109 suivant la fin des activités de la Société de développement de Saint-Fabien-de-Panet pour régulariser la situation de façon exceptionnelle, rendant le tout nul et non avenu, ET DE MANDATER le directeur général et greffier-trésorier à poursuivre les vérifications permettant de régulariser la situation dans les limites des compétences municipales en la matière.

Engagement des modalités d'entrée en fonction du directeur général et greffier-trésorier

La résolution no 26-04-73 a été adoptée le 7 avril 2026, avec pour objet de fixer les modalités d'entrée en fonction du directeur général et greffier-trésorier. À la suite de l'adoption de cette résolution, le directeur général et greffier-trésorier a constaté certaines irrégularités qu'il a soumises à la mairesse. Pour corriger cette situation, la mairesse a refusé de signer et d'approuver ladite résolution, apposant ainsi son « veto » relativement à cette décision, conformément au paragraphe 3o de l'article 142 du Code municipal. La directrice générale et greffière-trésorière par intérim doit, conformément à la loi, soumettre à nouveau cette résolution à la considération du conseil lors de la présente séance.Les membres du conseil ne désirent pas approuver de nouveau ladite résolution étant donné son invalidité.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents DE NE PAS APPROUVER la résolution no 26-04-73 ayant pour objet de fixer les modalités d'entrée en fonction du directeur général et greffier-trésorier, rendant le tout nul et non avenu.

Embauche du directeur général et greffier-trésorier

Martin Blanchet a été embauché par le conseil en date du 23 mars 2026 afin de prendre la relève du poste de directeur général et greffier-trésorier. Les modalités contractuelles ont été renégociées à la satisfaction des parties.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents DE NOMMER Martin Blanchet à titre de directeur général et greffier-trésorier, et ce, dès le 5 mai 2026, D'AUTORISER la mairesse Gladys Mercier à signer le contrat de travail tel que négocié et rédigé, et DE REMERCIER Elizabeth Dufresne Gagnon pour le travail effectué dans le cadre de son mandat intérimaire.

Renouvellement des assurances - FQM

La Municipalité a reçu l'offre de renouvellement de services relativement aux assurances. L'offre de service représente un montant de 39 489,61 $.

Le paiement a été effectué conformément à la liste des comptes à payer adoptée lors de la dernière séance du conseil.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents D'ACCEPTER ET CONFIRMER le renouvellement des assurances auprès de FQM Assurances pour un montant de 39 489,61 $, DE RATIFIER le paiement effectué à la FQM, ET D'AUTORISER la direction générale à signer tout document donnant plein effet au renouvellement.

Demande de dons - École secondaire Saint-Paul (gala méritas)

La Municipalité a reçu une demande de dons relativement au galas méritas de l'École secondaire.

La Municipalité a à cœur la réussite des élèves.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents DE DONNER trois dons de 50 $ aux élèves choisis par l'École secondaire de Saint-Paul.

Octroi du budget au Comité d'organisation des loisirs de Panet

La Municipalité souhaite soutenir les activités du Comité des loisirs pour l'année financière 2026. Un montant de 6 100 $ est prévu au budget de fonctionnement 2026 à cette fin.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents D'ALLOUER un montant de 6 100 $ au Comité des loisirs pour l'année 2026 à titre de budget de fonctionnement, ET DE VIRER ce montant dans le compte du Comité des loisirs.

Acceptation du partage des frais de bornage et quittance

Une demande a été présentée relativement au partage des frais liés à une opération de bornage touchant la limite de propriété entre un terrain privé et un terrain appartenant

LES ENTREPRISES FRADETTE

- Excavation
- Transport en vrac
- Exploitation forestière

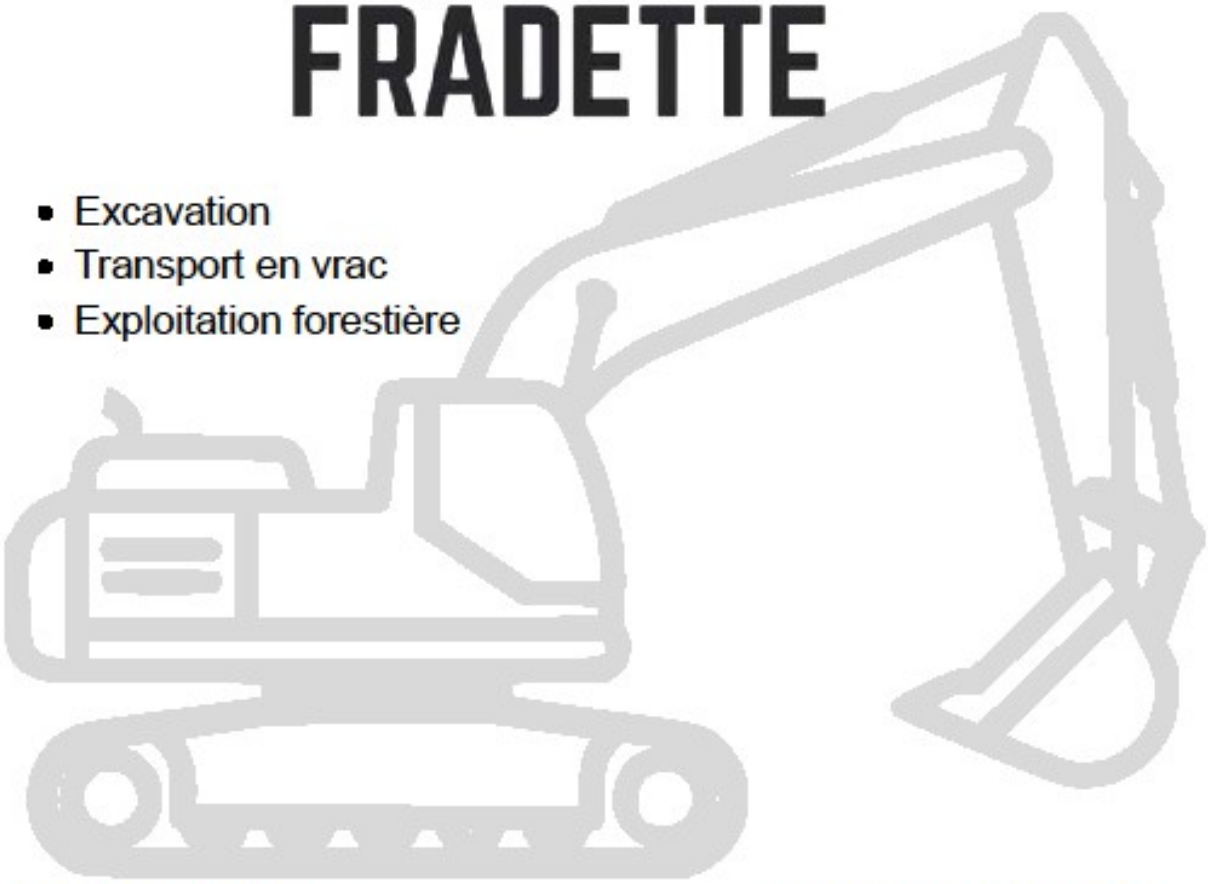

Joey Fradette
418-291-4481

Jimmy Fradette
418-234-7590

Les entreprises Fradette

9063-0328 Québec inc.
RBQ: 8115-0872-01

Affaires municipales - Séance ordinaire du 4 mai 2026 (2/4)

Avertissement - Dans le journal, les procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.

à la Municipalité. Il s'agit de la soumission déposée par Arpentage Côte-du-Sud pour la réalisation du bornage des limites du lot 6 530 527 avec les lots 6 530 528 et 6 530 529. La part attribuable à la Municipalité représente un montant de 266,20 $ taxes incluses, correspondant à environ 25 % des frais engagés. Il est de pratique courante et équitable, dans des situations de bornage non litigieuses, que les propriétaires concernés se partagent les coûts de manière proportionnelle. Le conseil municipal veut régler le dossier de manière équitable et définitive.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents QUE la Municipalité accepte de verser sa part de 25 % des frais de bornage, soit un montant de 266,20 $ taxes incluses, relativement aux travaux qui seront réalisés par Arpentage Côte-du-Sud, QUE ce paiement est effectué à titre de règlement final du dossier, QUE le paiement constitue une quittance complète, finale et sans réserve entre les parties relativement aux frais de bornage visé au présent dossier, et QUE la présente résolution met fin à toute réclamation, demande ou recours futur relatif à ces frais.

Demande de soutien financier | Re-lait Montmagny-L'Islet

Le Re-Lait Montmagny-L'Islet est un organisme à but non lucratif faisant partie du regroupement de L'Aventure 0-5 ans. Cet organisme vient en aide aux mamans dans leur maternité, l'allaitement et tout ce qui à trait à leur rôle de mère. Sa mission porte à sensibiliser les parents aux enjeux de la petite enfance.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents DE SOUTENIR le Re-Lait Montmagny-L'Islet par un soutien financier de 125 $, afin d'aider l'organisme à poursuivre sa mission.

Note de la rédaction Le Réveil :

Suivent plusieurs résolutions pour officialiser les pouvoirs de Monsieur Martin Blanchet. Nous en indiquerons seulement les titres :

1) Résolution désignant les représentants et déterminant leurs pouvoirs auprès de Revenu Québec et de l'Agence du revenu du Canada (ARC)
2) Désignation de représentants et leur pouvoir auprès de ClicSÉQUR
3) Désignation de représentants et pouvoirs de ceux-ci - demande subventions gouvernementales
4) Desjardins - responsables et signataires

Fonds régions et ruralité volet 2 et 3

La municipalité de Saint-Fabien-de-Panet en est à la réalisation des phases 2 et 3 du projet Parc intergénérationnel multisport et souhaite déposer une demande d'aide financière dans le cadre du FRR volet 2 et 3. La date limite pour le dépôt de projet est le 22 mai 2026.
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet MANDATE comme représentant Monsieur Martin Blanchet directeur général et greffier-trésorier pour déposer et signer tous les documents afférents à cette demande d'aide financière.

Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air

La municipalité de Saint-Fabien-de-Panet est admissible au programme 2026 du PAFIRSPA. La date limite pour le dépôt de projet est le 22 juin 2026.
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents QUE la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet autorise la présentation du projet Parc intergénérationnel multisport phases 2 et 3 au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air, QUE soit confirmé l'engagement de la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coûts généré par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce de la ministre, et QUE la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet désigne Monsieur Martin Blanchet directeur général et greffier-trésorier comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Octroi du mandat pour services professionnels et banque d'heures (gestion municipale)

La municipalité doit assurer la continuité et la stabilité des opérations administratives dans un contexte de transition de la direction générale. Certaines tâches requièrent un accompagnement spécialisé en gestion municipale ainsi qu'un soutien à la supervision de la transition organisationnelle. Madame Anne Turcotte a présenté une offre de services comprenant un accompagnement professionnel et le coaching du directeur général et greffier-trésorier, le tout par banque d'heures renouvelable. Les crédits budgétaires requis ont été prévus au budget de l'année 2026.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents DE CONVENIR d'une banque de 50 heures avec Anne Turcotte - STAT Gestion municipale au montant de 4 750 $ avant les taxes.

Correspondances

La directrice générale et greffière-trésorière par intérim dépose le bordereau de correspondances reçues. Les correspondances et ledit bordereau peuvent être consultés au bureau municipal pendant les heures régulières d'ouverture ou sur demande écrite par courriel.

NOUVELLE ADMINISTRATION

Rabais selon l'ampleur des travaux!



Félix B. Lemelin
Technicien en génie civil
Cell. : 418 234-2096



EXCAVATION BLG

SOUMISSION GRATUITE

9010-3250 Québec Inc.
49, rue Principale Ouest
Saint-Fabien-de-Panet
Gar. : 418 249-4081

- **Excavation**
- **Vente de gravier MG-20 MG-112**
- **Pierre 3/4 • Sable**
- **Terre végétale tamisée**
- **Gravier brut tamisé 0-3/4**
- **Installation de fosse septique et champ d'épuration**
- **Chemin forestier**
- **Nivelage de chemin**



Julien Guénard
Opérateur de pelle mécanique
Cell. : 418 249-8226

RBQ : 8001-6942-08

Imprimerie Appalaches inc. F10156

Affaires municipales - Séance ordinaire du 4 mai 2026 (3/4)

Avertissement - Dans le journal, les procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.

Reddition de compte relative au Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local - volet entretien des routes locales

Le ministère des Transports a versé une compensation de 212 179,00 $ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2025. Les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité. 33.68 kilomètres de routes locales de niveaux 1 et 2 sont admissibles à ces compensations. Le total des frais encourus admissibles est de 220 926,16$ se détaillant comme suit :

Nature des travaux	Frais admissible
Entretien hivernal	70 726,33$
Entretien estival	117 607,48$
Dépenses d'investissements admissibles	32 592,35$
Total	**220 926,16$**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents D'ATTESTER auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), le rapport financier 2025 en guise de reddition de compte, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local et au tableau des frais encourus admissibles tel que détaillé au préambule de la présente résolution.

Octroi de contrats pour l'entretien annuel des infrastructures routières

Le directeur des travaux publics a préparé une liste des prix et des taux horaires facturables par les différents entrepreneurs locaux et régionaux pour l'année 2026 afin de réaliser les travaux de nivelage, de rechargement de gravier, de fauchage, de débroussaillage et autres opérations d'entretien annuel requis sur les infrastructures routières.

La Municipalité a adopté le Règlement no 369-2024 sur la gestion contractuelle autorisant l'octroi de contrats de gré à gré dont la dépense se situe sous le seuil maximal à partir duquel ils doivent être attribués suivant une procédure ouverte, soit 139 000 $. La Municipalité a délégué au directeur général et greffier-trésorier le pouvoir d'autoriser des dépenses d'un montant maximal de 5 000 $ par transaction, ce qui n'est pas suffisant pour couvrir les dépenses inhérentes à certains de ces travaux. Les crédits budgétaires requis ont été prévus au budget de l'année 2026, soit une enveloppe totale de 215 000 $ pour l'entretien des chemins, rues et trottoirs.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents D'ADOPTER la liste de prix et de taux horaires préparée par le directeur des travaux publics, ET D'AUTORISER le directeur des travaux publics à procéder à l'octroi des contrats de gré à gré, par appel, par ordre croissant de prix et/ou de taux soumis et selon l'estimation des coûts du contrat, aux entrepreneurs disponibles selon la nature et la date prévue des travaux à réaliser au cours de l'année 2026, et ce, dans les limites des crédits budgétaires adoptés par le Conseil et selon les modalités du règlement 369-2024 sur la gestion contractuelle.

Octroi de mandat de conception de plans et devis pour le remplacement de ponceaux

La Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet doit procéder au remplacement de deux ponceaux situés sur le 6e Rang et le rang Saint-Jean-de-Brébeuf. L'état de dégradation avancé des ponceaux existants justifie leur remplacement. Des offres de services professionnels ont été déposées pour la réalisation des relevés, études hydrologiques et hydrauliques, ainsi que la préparation des plans et devis.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents DE MANDATER ASP Experts Conseils pour la réalisation des études hydrologiques et hydrauliques, incluant les relevés topométriques ainsi que la préparation des plans et devis pour le remplacement des deux ponceaux, au coût de 9 000 $ avant les taxes.

Ajustement de la contribution municipale au transport (zones à risque)

La Municipalité souhaite favoriser la sécurité des élèves fréquentant l'école et résidant sur son territoire. Certains élèves, bien qu'ils soient à distance de marche de l'école, doivent traverser ou circuler dans des zones à risque élevé (circulation rapide, risque accru d'accident). Ces situations justifient la mise en place de mesures de transport adaptées afin d'assurer leur sécurité. Les coûts associés à ces demandes doivent être partagés entre les parents et la Municipalité.

Il est donc résolu à l'unanimité des conseillers présents D'ACCEPTER les modalités suivantes relatives au transport en zones à risque : QUE le parent assume 50 % des frais engendrés par toute demande de transport liée aux zones à risque, QUE la contribution de la Municipalité soit ajustée comme suit :

- *57,50 $ pour le 1er enfant (au lieu de 45,00 $)*
- *55,00 $ pour le 2e enfant (maintenu)*
- *87,50 $ pour une famille de 2 enfants et plus (au lieu de 67,50 $)*

QUE ces ajustements visent notamment à assurer un service sécuritaire et adapté aux besoins des élèves du territoire.

Intérêt au transfert des matières organiques à Saint-Étienne-de-Grès

La Régie L'Islet-Montmagny a recueilli de l'information auprès d'Énercycle (Régie de la Mauricie) afin d'évaluer la possibilité d'expédier les matières orga-

Municipalité de
Saint-Fabien-de-Panet

PROJET NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AÎNÉS

UN ESPACE DÉDIÉ ET CONNECTÉ *pour nos aînés*



L'AMÉNAGEMENT DU LOCAL MADA N'AURAIT PU ÊTRE POSSIBLE SANS LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DU GOUVERNEMENT DU CANADA DANS LE CADRE DU **PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AÎNÉS.**

Financé par le gouvernement du Canada par le biais du programme Nouveaux Horizons pour les aînés

Canada

Affaires municipales - Séance ordinaire du 4 mai 2026 (4/4)

Avertissement - Dans le journal, les procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.

niques des municipalités membres aux installations d'Énercyle en passant par le centre de transfert. La réalisation de ce projet engendrera une quote-part supplémentaire aux municipalités qui participeront au transfert des matières organiques à Saint-Étienne-de-Grès. En raison de la distance importante, cette démarche ne présente pas de valeur ajoutée sur les plans logistique et environnemental, notamment au regard des impacts associés aux changements climatiques. Dans ce contexte, le projet ne présente pas, pour la municipalité, d'avantages suffisants justifiant sa participation à ce stade.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents QUE suite aux informations reçues par la Régie L'Islet-Montmagny, la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet n'est pas intéressée à participer et ne s'engage pas dans le processus visant la réalisation du transfert des matières organiques à Saint-Étienne-de-Grès.

Achat de sulfate ferrique - traitement des eaux usées

La Municipalité doit respecter les normes de rejet de phosphore total avant le 15 mai. L'utilisation de sulfate ferrique est requise pour assurer la déphosphatation des eaux usées. Des inspections et modifications du réservoir ont entraîné des délais dans la mise en service du système de dosage. La Municipalité a reçu une soumission de Chemtrade pour la fourniture de sulfate ferrique au coût de 0,627 $/kg pour une quantité estimée de 12 000 kg, soit environ 7 524 $, plus taxes, laquelle quantité devrait couvrir une période d'environ trois (3) ans. Les délais sont serrés et il y a lieu de procéder à la commande sans délai afin d'assurer la conformité réglementaire.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents QUE la Municipalité accepte la soumission de Chemtrade au coût de 0,627 $/kg pour environ 12 000 kg, soit un montant approximatif de 7 524 $, plus taxes, et QU'ELLE autorise la commande immédiate du produit afin d'assurer la mise en service du traitement et le respect de la norme de phosphore total avant le 15 mai.

Appel de soumissions pour l'entretien et l'arrosage des fleurs pour la saison estivale 2026

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents DE MANDATER l'administration municipale à lancer un appel de soumissions auprès de la population pour sous-traiter l'arrosage et l'entretien des fleurs pour la saison estivale 2026, en leur fournissant la remorque et le système d'arrosage requis.

Embauche d'une assistante au surveillant-sauveteur de la piscine

La Municipalité souhaite assurer une surveillance accrue de la piscine lors de périodes d'achalandage plus important.

L'administration municipale recommande l'embauche d'une assistante au surveillant-sauveteur pour la saison 2026.

Il est donc résolu à l'unanimité des conseillers présents D'EMBAUCHER Catherine Chabot à titre d'assistante au surveillant-sauveteur pour la piscine pour la saison 2026 aux conditions entendues entre les Parties.

Achat des biens et équipements autorisés dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés

Le projet d'achat de biens et d'équipements devant servir aux ainés de la municipalité a été approuvé par le Programme Nouveaux Horizons pour les aînés.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents D'AUTORISER l'administration municipale à procéder aux achats des biens et équipements, le tout pour un montant de 8 510$ avant les taxes, ET D'AFFECTER le Programme Nouveaux Horizons pour les aînés au paiement des sommes requises.

AUX ENTREPRENEURS DE SAINT-FABIEN-DE-PANET



- Tu as une entreprise dynamique?
- Tu veux partager ta passion?
- Fais-toi connaître davantage!
- Écris-nous à info@journal-le-réveil.com

Le Réveil

L'AMECQ demande des engagements concrets pour soutenir les médias écrits communautaires

À l'approche des élections générales au Québec, l'Association des médias écrits communautaires du Québec (AMECQ) interpelle les candidat·es de tous les partis et de toutes les régions à s'engager concrètement pour la survie des médias communautaires.

Le prochain gouvernement du Québec devra en faire davantage s'il a réellement à cœur l'information locale.

Soutenir les médias communautaires, c'est soutenir une information de proximité, indépendante et essentielle à nos communautés.

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

MERCI !!!



🌞 **Fin de la saison 2026 – Terrain de jeux du Sud** 🌞

C'est déjà la fin de notre été 2026 au terrain de jeux! Six semaines qui ont passé à une vitesse incroyable et qui ont été remplies de rires, de défis, de découvertes, de quelques larmes, mais surtout d'une foule de beaux souvenirs.

Cet été, nous avons eu le plaisir d'accueillir **64 enfants**, accompagnés par une équipe de **8 animateurs** dévoués : William Doyon, Mégane Gagné, Mia Chabot, Létia-Kim Chabot, Kym Coté, Taïni Lacroix, Adahy Lacroix, Étienne Lavallée

Au cours de l'été, plusieurs campagnes de financement ont été organisées afin de contribuer à la réalisation de nos activités :

🍖 Vente de pots de bonbons
♻️ Bouteille-o-thon
🍕 Vente de pizza
🌭 Vente de hot-dogs

Grâce à votre participation, vos enfants ont pu profiter de belles sorties, notamment :

🌳 Éco Parc
🏕️ Centre de plein air de Sainte-Apolline-de-Patton
🎡 Parc St-Nicolas
🎭 Spectacle à la Place Montel

Un immense **merci** à nos précieux partenaires et commanditaires pour leur soutien tout au long de l'été : MRC de Montmagny, Épicerie Doyon & Frères, AOJ Roy transport, Marché Sainte-Lucie, Marché Jr, CDE Sainte-Lucie, Comité des loisirs de Sainte-Lucie

Je tiens également à remercier sincèrement tous les parents pour leur confiance. Nous faisons toujours de notre mieux afin d'offrir un environnement sécuritaire, stimulant et agréable pour chacun des enfants. Bien que nous ne puissions pas toujours répondre aux attentes de tout le monde, chaque commentaire et chaque expérience nous permettent d'apprendre et de nous améliorer.

Nous avons déjà hâte de vous retrouver l'été prochain avec de nouvelles idées, de nouvelles activités et toujours la même passion pour offrir le meilleur aux enfants.

Au nom de toute l'équipe, **merci pour ce bel été 2026** et au plaisir de vous revoir l'an prochain! 🌞 ❤️

Jessie Gosselin
Coordonnatrice du Terrain de jeux du Sud

Jeunes lecteurs - Quelques photos de l'été 2026 (1/3)

Oups, j'ai mélangé mes photos de cet été. Pouvez-vous sélectionner celles qui ont été prises le jour (et le soir) du **22 août, à la Fête de la Famille**? La réponse se trouvera en dernière page du journal. Bravo pour ces belles vacances et bonne rentrée !



A) Pumptrack et châteaux gonflables

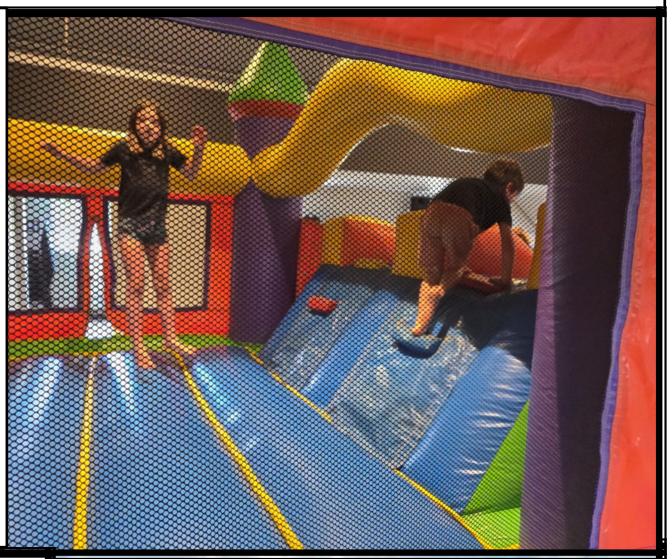



B) Danse en ligne





C) Marchethon



Jeunes lecteurs - Activités de l'été 2026 (2/3)



D) Terrain de jeux

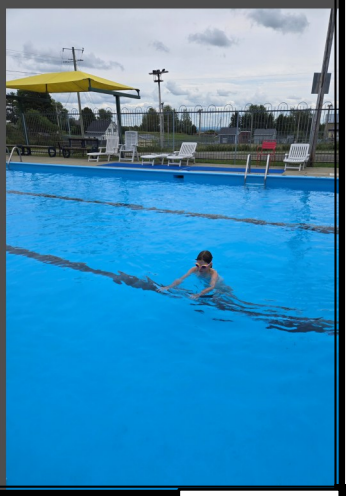

E) Piscine

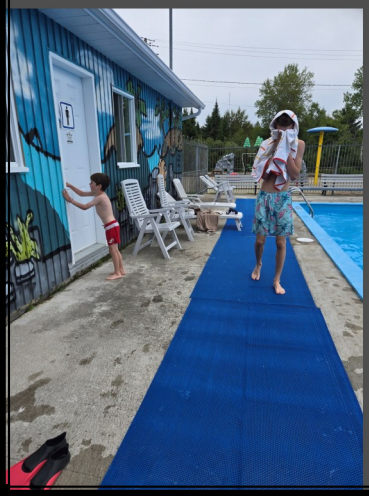



F) Musique, chant et friperie



Jeunes lecteurs - Activités de l'été 2026 (3/3)





G) Épluchette de blé d'Inde





H) Chorale des villages





I) Feux d'artifice









Services offerts par Dave et Julie :

- Carreleur professionnel et petites rénovations (RBQ 5721-6400-01)
- Lave-auto
- Jardinage (pelouse, entretien, mauvaises herbes)
- Coupe de bois
- Déneigement sur demande
- Gardiennage d'animaux
- Ménage
- Petites livraisons
- Entraînement de boxe

Pour nous contacter :

Dave et Julie à Saint-Fabien-de-Panet
581—995—5707



Affaires municipales - Séance ordinaire du 1 juin 2026 (1/3)

Avertissement - Dans le journal, les procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.

Avis de motion

Il sera soumis pour adoption lors d'une prochaine séance du conseil municipal, le Règlement 390-2026 sur le Code d'éthique et de déontologie des élus. Ce règlement a pour objet d'édicter les valeurs et obligations en matière d'éthique et de déontologie des élus.

Reconnaissance d'une initiative antérieure en matière de développement résidentiel

À la suite du veto de la mairesse sur la résolution numéro 26- 04-069 concernant une initiative antérieure de développement résidentiel, le Conseil a rejeté la résolution telle qu'énoncée en raison d'éléments nouveaux soumis par la direction générale.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder, à titre de règlement complet et final, une aide financière maximale de 4 000 $ au matricule 2870 46 0109, laquelle sera appliquée aux taxes municipales des années 2026 et 2027, et ce, conditionnellement à l'acquittement de toutes taxes et modes de tarification comprenant les arrérages et intérêts imposés ou exigés en regard de l'immeuble et d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier et la mairesse à signer tout document requis aux fins des présentes.

Versement d'une compensation salariale pour l'intérim à la direction générale

L'adjointe à la direction générale a assumé la fonction de directrice générale et greffière-trésorière par intérim durant la vacance dudit poste.

Malgré l'embauche du nouveau titulaire en date du 5 mai 2026, l'adjointe fait face à un surcroît de travail pour assurer le transfert des dossiers.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le versement d'une compensation salariale à l'adjointe à la direction générale, rétroactive pour la période comprise entre le 5 et le 23 mai 2026, le tout conformément à la proposition faite par le directeur général et greffier-trésorier.

Déclaration d'intérêt pour l'adhésion au Programme de supplément au loyer (PSL) régulier

Le Programme de supplément au loyer (PSL) permet à des ménages à faible revenu d'habiter dans des logements privés, des coopératives et autres types d'habitation admissibles et d'obtenir une subvention.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de signifier l'intérêt de la Municipalité, via son Office d'Habitation, à soutenir une (1) unité dans le cadre du Programme de supplément au loyer (PSL) régulier.

Le conseil municipal accepte de payer sa contribution de 10% du programme tel que prévu à l'entente de gestion PSL (incluant les frais de livraison unique, frais de gestion mensuelle, etc).

Le conseil autorise le directeur général et la mairesse à signer l'entente du programme PSL.

Demande de subvention pour la location de la salle communautaire (CRECA) - Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches

Le CRECA a loué la salle communautaire le 27 mai dernier. Le coût de la location, fixé au règlement numéro 387-2026, est de 375 $ par jour. Le CRECA demande une subvention pour couvrir le coût de location.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder une subvention de 50% des coûts de location au CRECA.

Compte-rendu de la Table des maires de la MRC de Montmagny

La mairesse Gladys Mercier présente le compte-rendu des récentes décisions prises à la Table des maires de la MRC de Montmagny.

Correspondance

Avis de non renouvellement du bail de la crèmerie de Marc-André Prévost .

Appels d'offres pour les contrats de déneigement des chemins publics et stationnements municipaux

Le contrat de déneigement des chemins publics et stationnements municipaux vient à échéance. Le directeur des travaux publics recommande de diviser ce contrat en deux pour intéresser davantage de soumissionnaires locaux et régionaux.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'appel d'offres public sur le Système électronique du gouvernement (SÉAO) pour le contrat de déneigement des chemins publics et de procéder à un appel d'offres sur invitation auprès des différents entrepreneurs en déneigement de la région pour les stationnements municipaux.

Octroi du contrat de balayage de rues

Le directeur des travaux publics est en processus de demande de prix et/ou d'appel d'offres sur invitation pour le contrat de balayage de rues.

Ces travaux doivent se réaliser dans les meilleurs délais pour assurer le confort des usagers de la route et des citoyens.

Les crédits budgétaires requis ont été prévus au budget 2026.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder le contrat de balayage de rues au plus bas soumissionnaire conforme selon les crédits budgétaires requis et d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à signer tout document requis aux fins des présentes.


FORESTERIE
MDC INC.
Besoins d'un service forestier clé en main? Nous sommes disponibles pour vous!
Coupe de bois (totale ou éclaircie)
Transport de bois
Transport de machinerie
Service de pelle mécanique
Nous avons fait l'acquisiton d'un 2e camion pour être plus disponible pour vous!!!
NEW
NEW
NEW
NEW
Dave Chabot:418-241-6265
(propriétaire)
Jimmy Corriveau: 418-234-7858
(camionneur)

Affaires municipales - Séance ordinaire du 1 juin 2026 (2/3)

Avertissement - Dans le journal, les procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.

Autorisation d'achat de ponceaux métalliques

Il est urgent de procéder au remplacement de ponceaux situés dans le rang Saint-Jean-de-Brébeuf et sur la route Lemieux.

Les caractéristiques de ces sites, notamment une épaisseur de remblai supérieure insuffisante pour répondre aux recommandations minimales applicables aux ponceaux de plastique, requièrent l'utilisation d'une structure offrant une résistance accrue aux cycles de gel et de dégel ainsi qu'aux charges imposées par la circulation. Le directeur des travaux publics recommande de privilégier l'installation de ponceaux métalliques afin d'assurer la durabilité des infrastructures et la sécurité des usagers à long terme.

Les soumissions reçues excèdent le pouvoir d'autorisation de dépenses accordé au directeur des travaux publics et nécessitent l'approbation du conseil municipal.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal accepte la soumission de l'entreprise Huot au montant de 5 553,23 $, plus les taxes applicables, pour la fourniture des ponceaux requis. Le conseil municipal autorise l'administration municipale à procéder à cette dépense et à prendre toutes les mesures nécessaires afin que les travaux soient réalisés dans les meilleurs délais.

Branchement des gicleurs des Habitations Panet au réseau d'aqueduc municipal

Il y a obligation pour les Habitations Panet de se doter de gicleurs pour assurer la sécurité incendie des lieux.

À la réception des plans et devis d'ingénierie, le directeur des travaux publics souhaite obtenir des soumissions pour sous-traiter le raccordement en tout ou en partie. La Municipalité exige une contribution financière de 2 000 $ aux propriétaires privés souhaitant se raccorder au réseau d'aqueduc.

L'estimation préliminaire des coûts des travaux est plus élevée que la contribution privée, les crédits budgétaires requis n'ont pas été prévus au budget 2026.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le branchement des gicleurs des Habitations Panet au réseau d'aqueduc conformément aux plans et devis d'ingénierie soumis. D'autoriser le directeur des travaux publics à procéder aux appels d'offres et demandes de prix requis auprès des sous-traitants et d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à conclure les contrats requis selon le meilleur scénario (coûts / bénéfices), ainsi que d'affecter le surplus libre non affecté au paiement des sommes excédentaires.

Réponse à l'offre d'achat du 187 rue Boutin

La résolution numéro 25-12-299 a été adoptée à la séance ordinaire du 1er décembre 2025 relativement à la vente de l'immeuble situé au 187, rue Boutin. Une offre d'achat a été déposée le 5 mai 2025.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de proposer une contre offre selon les modalités recommandées par l'administration municipale.

Non-recevabilité d'une demande d'usage conditionnel en zones CcM.1 (centre-ville) et Fc.13 (rural)

Demande reçue d'usage conditionnel sur un terrain situé majoritairement en zone CcM.1 (centre-ville) et chevauchant également la zone Fc.13 (rural) afin de permettre la garde de chevaux.

Le comité consultatif d'urbanisme (CCU) a traité la demande le 21 janvier 2026 et a recommandé au Conseil de procéder à des vérifications supplémentaires notamment sur la disposition du fumier (risques de contamination des eaux souterraines).

L'analyse effectuée par les services d'inspection démontre que la superficie du terrain visé ne permet pas de respecter les normes provinciales édictées au Règlement sur la qualité de l'eau potable (Q.2-r 40) quant aux distances minimales à respecter des puits desservant son propre bâtiment ainsi que ceux avoisinants (300 mètres dans le cas d'un agglomération de 3 maisons et plus).

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de reconnaître la non recevabilité de la demande d'usage conditionnel en zones CcM.1 (centre-ville) et Fc.13 (rural) pour permettre la garde de chevaux et d'exiger la cessation de l'usage de garde de chevaux (pension), compte tenu des risques de contamination des eaux souterraines et des puits avoisinants, dans les plus brefs délais et de mandater le service d'inspection de la MRC de Montmagny à délivrer tout constat d'infraction requis devant le refus du propriétaire de se conformer.

Lancement du concours de fleurs de l'été 2026

Renouvellement du concours de fleurs pour l'été 2026 et attribution aux lauréats des prix suivants :

1er prix 150$

2e prix 125$

3e prix 100$

Création d'un comité organisateur pour le 125e de la Municipalité et appel d'intérêt

La Municipalité soulignera ses 125 années d'existence en 2029, il y a intérêt d'en faire un événement communautaire rassembleur et porteur.

Il est résolu à l'unanimité des conseil-



DÉBROUSSAILLAGE
ROTOCULTAGE
DÉNEIGEMENT

Contacter nous dès maintenant pour une soumission.

1-418-508-4267







SERVICE PROFESSIONNEL

Besoin de reprendre le contrôle de votre terrain ou de traverser l'hiver sans compromis?

Ici, on ne fait pas semblant. On travaille propre, net, précis. Peu importe la saison, nous vous frayons un chemin !

- ✔ Travail sérieux
- ✔ Équipement adapté
- ✔ Intervention rapide
- ✔ Résultat sans compromis

EFFICACITÉ-RIGUEUR-RÉSULTAT

On coupe, on nettoie, on prépare, on dégage et on libère de l'espace.

VOTRE TERRAIN MÉRITE MIEUX QUE L'ABANDON.

DONNEZ-LUI LA FORCE D'ÊTRE REPRIS EN MAIN.

Gérald Therrien

Affaires municipales - Séance ordinaire du 7 avril 2026 (3/3)

Avertissement - Dans le journal, les procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.

lers présents de créer un comité organisateur pour le 125e de la Municipalité et de lancer un appel d'intérêt auprès de la communauté pour recruter des bénévoles.

Demande d'autorisation de travaux sur un segment de sentier—Club Quad du Parc

Une demande déposée le 31 mai 2026 par le Club Quad du Parc vise à obtenir l'autorisation de réaliser des travaux correctifs sur un segment de sentier situé entre le rang 6 et le village, à proximité de l'ancien terrain de golf.

Le rapport d'inspection de la Fédération Québécoise des Clubs Quads (FQCQ) identifie la nécessité d'effectuer certaines interventions afin d'assurer la conformité et la sécurité du tracé.

Les travaux projetés consistent notamment à remplacer la calvette existante et à procéder à une évaluation du drainage afin de déterminer si des travaux complémentaires sont requis pour assurer la stabilité du secteur. Il est important de maintenir un réseau récréotouristique sécuritaire, durable et conforme aux normes applicables.

Les travaux seront réalisés sous la responsabilité du Club Quad du Parc, à ses frais, et dans le respect des lois, règlements et normes en vigueur.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal autorise le Club Quad du Parc à procéder aux travaux correctifs décrits dans sa demande datée du 31 mai 2026 sur le segment de sentier visé.

Cette autorisation est conditionnelle à l'obtention, par le Club Quad du Parc, de toutes les autorisations gouvernementales ou réglementaires requises, le cas échéant.

Les travaux sont réalisés sous l'entière responsabilité du Club Quad du Parc, sans frais pour la Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet. Le Club Quad du Parc doit s'assurer de remettre les lieux dans un état satisfaisant à la suite des travaux et de maintenir les mesures de sécurité appropriées pendant leur exécution.

Période de questions

Neuf personnes assistent à la séance. Les questions posées concernent les sujets suivants :

chats errants, insalubrité, et coopérative de logement.





AMATEURS DE FILMS ?
DVD & BLU-RAY PRÉVISIONNÉS
SEULEMENT 2 $ À 3 $ MAXIMUM !

Grand choix de films pour tous les goûts.

Pour voir les titres disponibles et
choisir votre film : Cherchez sur Facebook

LA VOÛTE DU CINÉMA ET DE LA MUSIQUE
418-249-8000



ÉRABLIÈRE
LES FRÉRÔTS



À vendre bois chauffage 110$ la corde, fendu et livré (paroisses avoisinantes) (érable, merisier et hêtre).

Le prix sera majoré de 5$/corde pour toutes les commandes passées après le 1 juillet.

Étienne Chabot : 581 999-4969
Marie Brousseau : 418 241-3991

Quantité limitée





Dans le but de mieux vous servir, la pharmacie Proxim de St-Fabien-de-Panet annonce un partenariat avec le Marché JR à St-Just-de-Bretenières.

Vous pouvez maintenant récupérer vos médicaments au Marché JR grâce à un service de cueillette express!

Pour information, communiquez avec la pharmacie au 418 249-2391

Une fois que votre commande sera traitée, vous pourrez récupérer vos médicaments selon les heures d'ouverture du marché:

Lundi au vendredi: 7 h 30 à 20 h

Samedi et dimanche: 8 h 30 à 20 h

Au plaisir de vous offrir ce nouveau service!



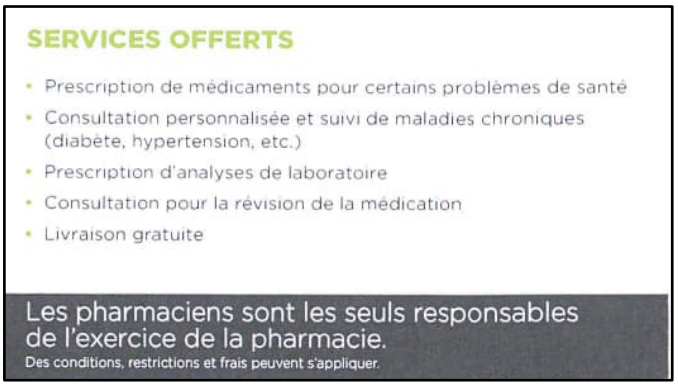



Besoin d'écoute ou de conseils

Si vous vous interrogez sur une situation ou si vous connaissez un proche qui pourrait en bénéficier, des ressources confidentielles et gratuites existent pour vous guider.
Le Havre des femmes est un organisme communautaire qui offre gratuitement de l'aide, du soutien et de l'hébergement sécuritaire aux femmes et enfants victimes de violence conjugale. Active sur les territoires des MRC Montmagny et de l'Islet cette ressource confidentielle accompagne les victimes et co-victimes en offrant des services tels que l'écoute téléphonique 24/7, un soutien jeunesse (suivis spécialisés pour les enfants exposés à la violence conjugale et consolidation du lien mère-enfant), des services externes (consultations individuelles, défense des droits et suivi post-hébergement) et un hébergement d'urgence sécurisé dans une maison confidentielle.

N'importe quoi PC

POUR VOTRE BESOIN INFORMATIQUE

Ian Scott ‖ cell. 581-888-4633 ‖ np.pc@outlook.com

Saint-Fabien-de-Panet

Problèmes d'ordinateur, de portable ou de cellulaire? Que ce soit pour des virus, une lenteur du système, des messages d'erreur, des problèmes de chargement, je peux vous aider.

- ✓ Réparation d'ordinateur et portable
- ✓ Maintenance générale
- ✓ Récupération de données
- ✓ Mise à niveau des systèmes
- ✓ Formatage
- ✓ Aide à l'installation de programmes (Facebook, Messenger, courriel, YouTube, etc.)
- ✓ Configuration d'accessoires (imprimante, scanneur, etc.)
- ✓ Configuration de cellulaire

Déplacement à domicile possible selon l'endroit. Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer.

Bonne rentrée !

Promenade gourmande



ZenOasis
Carole Therrien
581-397-4633
Praticienne en Massage Polarité
Je vous accompagne pour libérer vos blocages, réduire le stress, soulager les douleurs et retrouver un équilibre intérieur.
4, Rang St-Isidore St-Fabien-de-Panet, G0R 2J0

TCA

TRANSPORT COLLECTIF ET ADAPTÉ DE LA MRC DE MONTMAGNY

Du transport pour tous

Vous désirez un transport pour aller au travail, pour vos études, pour vos loisirs ou pour vos rendez-vous médicaux? Vous organisez un voyage de groupe?

tcamontmagny.ca

418 248-0445

Réservation obligatoire la veille du transport



Réflexion...

Regarde, j'ai mis aujourd'hui devant toi la vie et le bonheur, et la mort et le malheur… Choisis la vie, afin que tu vives. Deutéronome 30. 15, 19

Jésus lui dit : Moi, je suis le chemin, et la vérité et la vie ; personne ne vient au Père si ce n'est par moi. Jean 14. 6

Choisir

La plupart de nos choix n'ont pas grande importance : choisir un vêtement, se décider pour un restaurant ou un lieu de vacances, ne remet pas en question notre avenir. Choisir son lieu de résidence, son employeur, et plus encore son conjoint, entraîne bien plus de conséquences. Mais seul notre avenir terrestre est engagé.

Que dire alors de notre avenir éternel ? Chacun de nous doit faire un jour un choix décisif en s'engageant sur la bonne route, celle qui mène à la vie éternelle. L'évangile nous dit que le chemin qui mène à la perdition est large, et nombreux sont ceux qui le prennent. Au contraire, le chemin qui mène à la vie est resserré, et peu nombreux sont ceux qui le trouvent (Matthieu 7. 13, 14).

Le chemin large paraît plus facile : on s'y trouve en nombreuse compagnie. Mais regardez bien où il mène. Suivriez-vous un panneau indiquant : "Par ici le malheur éternel" ? Bien sûr que non ! Alors, pendant qu'il en est temps, prenez le chemin qui mène à la vie. Il est resserré ; cela veut dire qu'on ne peut s'y engager qu'après avoir abandonné son orgueil, son autosatisfaction, ses prétentions. Ce chemin, c'est Jésus lui-même, qui sur la croix a pris sur lui toutes nos fautes et, dans sa grâce, nous a ouvert ce chemin.

La route ne sera pas toujours facile, c'est celle de l'obéissance, celle que Jésus Christ a suivie sur la terre. Mais quel bonheur de savoir qu'on marche dans la bonne direction, celle de la vie !

Aujourd'hui Dieu vous dit : "Choisis la vie". Choisissez Jésus, vous ne le regretterez jamais.



Église Chrétienne Évangélique
Adresse : 130, Route 204, St-Just
Téléphone : (418) 244-3010
Personne ressource : Jean-Marc Bolduc (418)244-3740
Personne ressource : Michel Ferland (418)249-4601

Site Web: http://www.eglisechretiennestjust.net

Si vous ne possédez pas la Bible et que vous aimeriez la lire, n'hésitez pas à nous en demander une. Elle vous sera gratuitement envoyée sur simple demande de votre part.

Chantal Vachon

Coiffure

186 rue Boutin, St-Fabien-de-Panet

Tél.: 249-2145

SCENTSY



Technicienne en pose d'ongles (gel, gel et poudre, prothèse) ainsi que pédicure

Chantal

ISOLATION
JACQUES & FRÈRES inc.
URÉTHANE GICLÉ ET CELLULOSE SOUFFLÉE
Résidentiel • Commercial • Industriel • Agricole

ASPIRATION BRIN DE SCIE ET COPEAUX DE BOIS

ISOLATION FIBRE DE CELLULOSE

URETHANE GICLÉ

T. 418 228-1537 • C. 418 225-7003
isolationjacques.com

FAITES CONFIANCE À UN SPÉCIALISTE DE L'ISOLATION THERMIQUE ET ACOUSTIQUE

Normand Lessard, président
normandlessard@globetrotter.net
2875, 28e Avenue, Saint-Prosper G0M 1Y0



DÉPANNEUR Gem
ESSENCE
DÉPANNEUR DU PIED DE LA CÔTE S.E.N.C.

Loto 649 **Tél.: 249-4191** **Fax: 249-4191** Québec 49

GAZ - DIESEL - LOTERIE - CADEAUX

LOCATION FILMS— PHOTOCOPIES TÉLÉCOPIEUR (FAX)

PERMIS ET ARTICLES DE CHASSE ET PÊCHE

AGENCE DE VENTE AU DÉTAIL

DE BOISSONS ALCOOLISÉES

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi: 7h30 à 20h

Vendredi et samedi: 7h30 à 21h

Dimanche: 8h à 20h

Au plaisir de vous accueillir,

Denise Allaire, propriétaire


ANNONCE DES
Gagnants
CONCOURS DES FLEURS 2026
Merci à tous les participants pour votre passion et votre engagement à embellir notre municipalité !
1er
Premier prix :
Céline Pilotte
2e
Deuxième prix :
Diane Bilodeau
3e
Troisième prix :
Sylvain Villeneuve
Félicitations à nos gagnants !



Contact : munpanet@saintfabiendepanet.com - 418-249-4471 poste 1



Chronique mortelle, *par Émilie Beaupré*



Se garder vivant c'est:

-Prendre le temps
-Faire quelque chose que l'on aime
-Préparer un projet
-L'espoir de le réaliser
-Mettre de l'ordre dans ses affaires
-Réaliser la chance que l'on a d'être là
-Contempler la nature qui nous entoure
-Cuisiner une recette simple et délicieuse
-Miser sur nos forces
-Se mettre en action
-Sourire
-Être au présent

Tissons des liens avec la 11e édition du Salon de la 2e jeunesse le 1 octobre 2026



Le 1er octobre 2026 se tiendra la 11e édition du Salon de la 2e jeunesse, sous le thème « Tissons des liens ». Pour l'occasion, des conférences sur le sujet, des kiosques d'information ainsi qu'un dîner en bonne compagnie seront proposés. Les inscriptions débutent le 1 septembre en contactant le 418-248-7242 poste 120.

L'être humain est naturellement un être social. Tout au long de notre vie, les relations que nous créons contribuent à notre équilibre, à notre bien-être et à notre sentiment d'appartenance. Que ce soit lors d'un repas communautaire, un événement estival, une conférence, une activité de loisirs, un groupe de marche ou d'une sortie culturelle, chaque rencontre devient une occasion de créer de nouveaux liens, de partager des expériences et de découvrir des personnes qui habitent la même communauté. Parfois, il suffit d'un sourire, d'une conversation ou d'un moment partagé pour faire une différence dans une journée d'une personne qui souffre de la solitude.

Ensemble, prenons le temps de nous rencontrer, de nous écouter et de faire vivre cet esprit de voisinage qui a longtemps fait la force de nos communautés. Car chaque lien créé contribue à bâtir un milieu de vie plus chaleureux, plus solidaire et plus accueillant pour tous !

Si vous voulez connaitre des activités pour briser l'isolement dans votre secteur, n'hésitez pas à contacter votre travailleur de milieu aux services des ainés dans votre MRC au 418-248-7242 :

Line Lemelin
COIFFURE
Elle & Lui

84 rang St-Isidore, St-Fabien-de-Panet
Tél.: 249-2543

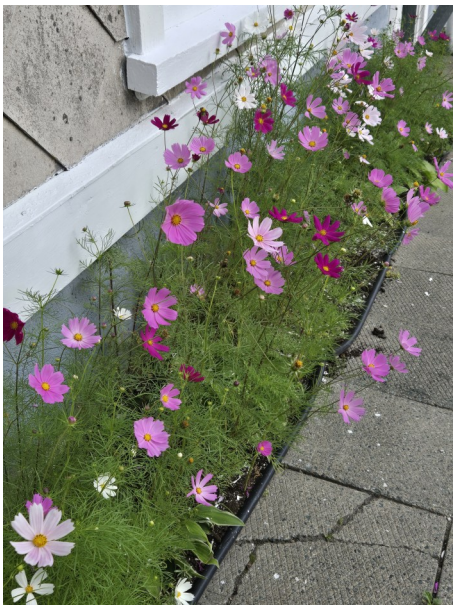

Line

Esthétique Automobile

- Lavage intérieur et extérieur
- Décontamination
- Poussière de freins
- Cirage • Polissage
- Remise à neuf



Éric Lachance, propriétaire

VENTE
de pneus et de jantes
pour autos et camions
neufs et usagés

12, rue Dubois, Saint-Just (Qc) G0R 3H0
Tél. : 418 244-3528 • Cell. : 418 249-8041

GARAGE Royer
Guy Royer, prop.
418-249-2463
Cell. : 418-234-7145
57, rue Principale Est, Saint-Fabien-de-Panet G0R 2J0

Silencieux
Freins Suspension
Pose de pneus
Balancement électronique
Changement d'huile
Vente de pièces neuves et usagées sur demande

HORAIRE
Lundi au jeudi : 8:30 - 16:30
Vendredi : fermé

AL-ANON

Si votre vie est affectée par la consommation d'une autre personne, parent ou ami.
Nous pouvons vous aider.

Al-Anon est une fraternité anonyme. Chaque groupe n'a qu'un but, aider les familles des alcooliques.

L'anonymat est la base spirituelle d'Al-Anon.

Pour information:
1-844-725-2666

CARNET DE CLAIRE-HÉLÈNE - clhveilleux@gmail.com



Bonjour, en ce beau mois de **Septembre**, c'est le temps de remettre la main à la pâte, prendre le temps de se préparer, cultiver de bonnes habitudes pour le retour à l'école pour apprendre à grandir. Prier en famille, quelle belle activité pour garder la paix et la joie. **Éphésiens, tout le chapitre 1.** Paul nous encourage à le déclarer fort afin de continuer de marcher sur le Chemin qui nous a été préparé depuis le début.

Ma suggestion, je t'encourage à lire tous les jours si tu le peux afin que tu puisses découvrir par toi-même avec l'aide du Saint-Esprit, jusqu'à quel point tu es aimé de Dieu. Oui, toi créé et aimé personnellement par le Père de l'Humanité, **Abba**, Notre Père du ciel. N'oublie pas ta Mère du Ciel, la Vierge Marie, qui prie avec toi. Soyez tous bénis! Cultivons l'amour de Dieu et du prochain. Prions un Notre Père, un Je vous salue Marie, un Gloire au Père pour plus de douceur et de paix. À la prochaine!



Pour vous gâter avec la variété des légumes et des fruits de saison et cultiver **le goût du bonheur**, je vous présente ces bruschettas. Rendons grâces pour le travail des semences qui ont été sauvées des feux et des pluies.

Une tranche de pain grillé, frottée à l'ail puis arrosée d'huile d'olive et d'une pincée de sel. Nous pouvons mettre une variété de garnitures : tapenades d'olives noires ou vertes, crème d'artichaut, ricotta fraîche, dés de tomates bien mûres avec de l'huile d'olive, sel, poivre, basilic et ce que tu aimes. Tu peux faire griller le pain, le garnir et faire gratiner selon tes goûts. Sur une planche, tu peux déposer : jambon, fromage en cubes, en pointe, avocat, ananas, artichauts, radis, autres légumes, œufs farcis, etc…

Au XIIe siècle, **l'abbesse bénédictine Hildegarde de Bingen** a beaucoup écrit sur les propriétés curatives des aliments. Pour elle, cuisiner n'était pas seulement une question de subsistance, mais aussi de prendre soin à la fois du corps et de l'âme. Elle recommandait le pain d'épeautre, les herbes et même les biscuits à la noix de muscade, à la cannelle et au clou de girofle pour fortifier l'esprit. Les boulangers modernes reprennent parfois ses recettes, et ses idées anticipent l'intérêt actuel pour la nutrition holistique. Hildegarde nous montre comment la nourriture peut être un don de la création, destiné à être reçu avec gratitude et partagé avec sagesse.

Remède pour soulager les migraines, dont plusieurs personnes souffrent. Bien sûr, consulter un médecin est indispensable afin de poser un diagnostic précis. Cependant, certaines plantes seraient capables de soulager ces maux de tête. Sainte Hildegarde de Bingen, moniale bénédictine du XIIe siècle, naturopathe avant l'heure, reconnue aujourd'hui comme l'une des plus importantes personnalités dans la tradition monastique des remèdes naturels pour la santé, la bonne humeur et la beauté, recommande une préparation à base du jus de mauve et de sauge.…

Le jus de la mauve "dissout" la mélancolie, tandis que celui de la sauge "l'assèche", l'huile d'olive "cajole la tête épuisée" et le vinaigre "aspire l'acuité de la tristesse". Ces quatre éléments combinés soulagent la migraine et dissipent le mal de tête.

Recette de sainte Hildegarde contre la migraine - Ingrédients : fleurs de la mauve ; feuilles de la sauge (2 fois plus) ; huile d'olive ou vinaigre.

Écraser la sauge et la mauve dans un mortier jusqu'à extraire le jus. Ajouter l'huile ou le vinaigre et appliquer le mélange du sommet de la tête à la nuque avant d'y fixer un linge. Répéter le traitement trois jours, en changeant l'huile et le vinaigre tous les soirs.

Recette simplifiée - Ingrédients : 5 ml d'huile de mauve, 10 ml d'huile de sauge, 10ml d'huile d'olive. Massez la tête, la nuque et le front avec ces huiles. Répétez l'opération avant le coucher. Prolongez les soins pendant 3 jours.

Je vous souhaite un bel automne, prions les uns pour les autres. Aimons avec joie!

Notre communauté

Martin Blanchet
Directeur général

Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet
195, rue Bilodeau
St-Fabien-de-Panet (Québec) G0R 2J0
Téléphone : 418 249-4471
Télécopieur : 418 249-4470
Courriel : munpanet@saintfabiendepanet.com
https://www.facebook.com/municipalitestfabienpanet

Bonne rentrée des classes et bon retour au travail

Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches
Québec

Hôpital	(418) 248-0630
CLSC Montmagny	(418) 248-2572
CLSC St-Fabien	(418) 249-2572
CLSC St-Jean-Port-Joli	(418) 598-3355
CLSC St-Pamphile	(418) 356-3393

Fabrique Saint-Fabien-de-Panet

20A rue Principale Est, St-Fabien-de-Panet, Qc G0R 2J0

Secrétaires :

Saint-Fabien	Céline Lemelin	249-4171
Lac Frontière/Ste-Lucie	Mélissa Trépanier	223-3421
Saint-Just	Guylaine Labrie	244-3610

Conseil de la Fabrique Saint-Fabien :

Réal Bélanger	249-4403	Jean Lamontagne (Président)	249-2152
Daniel Brisson (Secrétaire)	249-4420	Huguette Noël (Vice-présidente)	249-2633
Monique Garant	249-2269	Hélène Normand	234-3496
		Gisèle Veilleux	249-4422



Nos sympathies aux personnes éprouvées par le décès d'un être cher

M. Jean-Guy Bernard, décédé le 22 mai 2026 à l'âge de 65 ans.

Mme Rita Fournier, décédée le 12 juin 2026 à l'âge de 76 ans.

M. Renald Caron, décédé le 29 juin 2026 à l'âge de 74 ans et 6 mois.

Mme Maria Laverdière (CHSLD St-Fabien), décédée le 7 juillet 2026 à l'âge de 97 ans et 6 mois.

Prompt rétablissement à toutes les personnes qui ont été hospitalisées durant le mois

Bienvenue aux nouveaux résidents



GARDIENNES

Bilodeau-Gaudreau Daphnée	418 508-9036
Chabot Mya	418 234-3773
Lachance Maheyva *(gardiens avertis, premiers soins, médaille & croix de bronze)*	418-241-9698
Lacroix Mizaë *(cours gardiens avertis)*	418 234-0319
Lacroix Taïni *(cours gardiens avertis)*	418 234-7949
Lavallée Frédéricke	418 281-9667
Lavallée Judith	418 281-9667

Coin des annonceurs



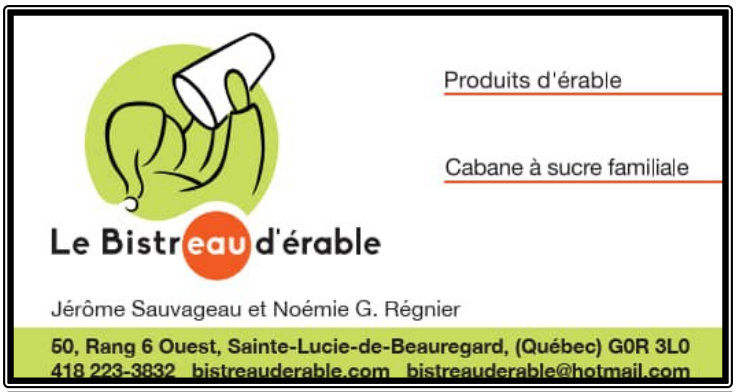

















septembre 2026

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
		1 Messe 14h Habitations Panet	2 Fabiothèque 18-20h	3 Friperie 13-15h	4 Dernier quartier	5
6	7 Fête du Travail Messe 10h Local des fermières	8 Conseil municipal dès 19h30	9 Fermières 13h Fabiothèque 18-20h	10 Nouvelle lune Popote 11h30 Friperie 13-15h Cartes d'or 19h	11	12
13	14	15 Messe 14h Habitations Panet	16 Fabiothèque 18-20h	17 Messe 14h CHSLD Friperie 13-15h Cartes d'or 19h	18 Premier quartier	19 Méchoui dès 17h30 salle communautaire et soirée dansante dès 20h
20	21	22	23 Fabiothèque 18-20h	24 Friperie 13-15h Cartes d'or 19h	25	26 Pleine lune
27 Messe 10h30 église Saint-Fabien	28	29	30 Monstres Fabiothèque 18-20h			<u>Réponse jeunes lecteurs :</u> Les photos A-B-F-G-I ont bien été prises à la Fête de la Famille du 22 août! Merci à tout le monde

Photos Gisèle Thibodeau